



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

n° 101 du 6 décembre 2021

- Spécial -

**Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés peuvent être consultés
auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée**

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES

SOMMAIRE

n° 101 du 6 décembre 2021

Spécial

SGAR

Arrêté n°2021 SGAR/152, du 6 décembre 2021, portant modification du conseil académique de l'éducation nationale – CAEN.

DIRM NAMO

Arrêté Arrêté n° 61/2021, du 30 novembre 2021, portant fermeture de la pêche à pied des coques (Cerastoderma edule) sur le gisement naturel de la baie de La Baule (zone 44-07-02).

Secrétariat Général
pour les Affaires Régionales
Région Pays de la Loire



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRETE n° 2021 SGAR/ 152

Portant modification

du conseil académique de l'éducation nationale – CAEN

Le préfet de la région Pays de la Loire

Préfet de la Loire-Atlantique

- VU le code de l'éducation et notamment les articles L-234-1 à L-234-8 ainsi que les articles R 234-1 à R 234-15, les article L. 423-1, L. 614-3 ;
- VU le décret n° 91.106 du 25 janvier 1991 relatif à l'extension à l'enseignement supérieur de la composition et des attributions des conseils de l'éducation nationale dans les académies ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, modifié;
- VU la circulaire interministérielle du 21 août 1985 relative à la mise en place des conseils de l'éducation nationale institués dans les départements et les académies ;
- VU la circulaire interministérielle du 19 novembre 1985 portant particulièrement sur l'application de l'article 12 de la loi n°83.663 du 22 juillet 1983 ;
- VU la circulaire interministérielle n°91.089 du 12 avril 1991 relative à l'extension à l'enseignement supérieur des compétences des conseils de l'éducation nationale institués dans les académies ;
- VU l'arrêté du 04 juin 2018 fixant la date des élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat au 06 décembre 2018 ;
- VU l'arrêté du 04 juin 2018 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat au 06 décembre 2018 ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2019 SGAR/631 du 27 novembre 2019 portant nomination pour une durée de trois ans des membres titulaires et suppléants du conseil de l'éducation nationale de l'académie de Nantes ; modifié par l'arrêté préfectoral n° 2020 SGAR/750 du 25 novembre 2020 portant modification du conseil académique de l'éducation nationale – CAEN ;

A R R E T E

SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES

ADRESSE POSTALE: 6 QUAI CEINERAY – BP 33515 – 44035 NANTES CEDEX 1

Article 1

Les dispositions de l'arrêté préfectoral n° 2019 SGAR/631 du 27 novembre 2019 portant nomination pour une durée de trois ans des membres titulaires et suppléants du conseil de l'éducation nationale de l'académie de Nantes sont modifiées comme suit :

COLLÈGE 1 – Représentants de la région, des départements et des communes

Représentants du conseil régional des Pays de la Loire

Lire Madame **Anne-Sophie FAGOT** en remplacement de Monsieur André MARTIN (Titulaire),
Lire Madame **Sandra IMPERIALE** en remplacement de Madame Pauline MORTIER (Titulaire),
Lire Madame **Mélanie COSNIER** en remplacement de Madame Isabelle LEROY (Titulaire),
Lire Madame **Nathalie POIRIER** en remplacement de Madame Béatrice LATOUCHE (Titulaire),
Lire Monsieur **Gilles LIGOT** en remplacement de Madame Maï HAEFFELIN (Titulaire),
Lire Madame **Séverine ORDRONNEAU** en remplacement de Monsieur Franck NICOLON (Titulaire),
Lire Madame **Mahaut BERTU** en remplacement de Monsieur Alain AVELLO (Titulaire),
Lire Madame **Anita DAUVILLON** en remplacement de Monsieur Maxence DE RUGY (Suppléant),
Lire Madame **Béatrice ANNEREAU** en remplacement de Madame Marie-Cécile GESSANT (Suppléant),
Lire Madame **Sabine LALANDE** en remplacement de Madame Anne-Sophie FAGOT (Suppléant),
Lire Monsieur **Jean-Luc CATANZARO** en remplacement de Madame Isabelle MERAND (Suppléant),
Lire Madame **Anne-Sophie LAMBERTHON** en remplacement de Madame Nathalie POIRIER (Suppléant),
Lire Madame **Béatrice LATOUCHE** en remplacement de Monsieur Aykel GARBAA (Suppléant),
Lire Madame **Eléonore REVEL** en remplacement de Madame Violaine LUCAS (Suppléant),
Lire Madame **Sophie CASCARINO** en remplacement de Madame Brigitte NEDELEC (Suppléant).

Représentants des conseils départementaux

Maine-et-Loire

Lire Madame **Véronique MAILLET** en remplacement de Madame Myriam DUBOIS-BESSON (Titulaire),
Lire Monsieur **Richard CESBRON** en remplacement de Monsieur Jean-Pierre CHAVASSIEUX (Suppléant),
Lire Monsieur **Vincent GUIBERT** en remplacement de Monsieur Jean-Paul PAVILLON (Suppléant).

Mayenne

Lire Madame **Sylvie VIELLE** en remplacement de Monsieur Hervé MICHEL (Titulaire),
Lire Monsieur **Sylvain ROUSSELET** en remplacement de Madame Sylvie VIELLE (Suppléant).

Sarthe

Lire Monsieur **Anthony TRIFAUT** en remplacement de Monsieur Régis VALIENNE (Titulaire),
Lire Madame **Catherine PAINEAU** en remplacement de Madame Brigitte LECOR (Suppléant).

Vendée

Lire Monsieur **Arnaud CHARPENTIER** en remplacement de Monsieur Gérard FAUGERON (Titulaire),
Lire Monsieur **Rémi PASCREAU** en remplacement de Monsieur Alain LEOEUF (Titulaire),
Lire Madame **Carole CHARUAU** en remplacement de Madame Bérengère SOULARD (Suppléant),
Lire Madame **Alexandra GABORIAU** en remplacement de Monsieur Serge RONDEAU (Suppléant).

Représentants des communes et communautés urbaines

Loire-Atlantique

Lire Monsieur **Fabrice ROUSSEL** en remplacement de Madame Nathalie LEBLANC (Titulaire),
Lire Monsieur **Hervé GENTES** en remplacement de Madame Patricia BEN BELKACEM (Titulaire),
Lire Madame **Nelly SORIN** en remplacement de Monsieur Christian JABIER (Suppléant),
Lire Monsieur **Didier BRUHAY** en remplacement de Monsieur René BOURRIGAUD (Suppléant).

Maine-et-Loire

Lire Monsieur **Jean-Jacques GIRARD** en remplacement de Monsieur André SEGUIN (Titulaire),
Lire Madame **Marie-Madeleine MONNIER** en remplacement de Madame Stella DUPONT (Suppléant).

Sarthe

Lire Monsieur **Alain CRUCHET** en remplacement de Madame Marie-Thérèse LEROUX (Suppléant),
Lire Monsieur **Dominique AMIARD** en remplacement de Monsieur Dominique AMIART.

COLLÈGE 2 – Représentants des Personnels

Représentants des personnels des services administratifs et des établissements scolaires

UNSA Education

Lire Monsieur **Patrick ANDRIEU** en remplacement de Monsieur Thierry BOLZER (Suppléant).

Représentants des présidents d'université et directeurs d'établissements publics d'enseignement

Université du Maine

Lire Monsieur **Sylvain DURAND** en remplacement de Madame Anne DESERT (Suppléant).

Université de Nantes

Lire Madame **Karine FOUCHER** en remplacement de Monsieur Dominique AVERTY (Suppléant).

COLLÈGE 3 – Représentants des Usagers

Représentants des parents d'élèves des établissements relevant du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

FCPE

Lire Monsieur **Jean-Claude LAMOUREUX** en remplacement de Madame Florence PRUDHOMME (Titulaire),

Lire Madame **Florence PRUDHOMME** en remplacement de Monsieur Nicolas JERUSALEMY (Suppléant),

Lire Monsieur **Eric MANTEAU** en remplacement de Madame Nolwenn MAYTIE (Suppléant).

Représentants des organisations syndicales d'employeurs dont 1 représentant des exploitants agricoles

Lire Madame **Marie-Paule LAPREVOTE** en remplacement de Madame Marie-Paule LEPREVOTE,

Lire Monsieur **Frédéric BRANGEON** en remplacement de Madame armelle MARECHAU (Titulaire).

Représentants des étudiants

Lire Monsieur **Mory DIABATE** en remplacement de Monsieur Thibaut GUINÉ (Titulaire).

Lire Madame **Audrey PAVAGEAU** en remplacement de Madame Émilie BELLIN (Suppléante).

SECTION MARITIME

Représentants des personnels

Lire Monsieur **Xavier BEUNARDEAU** en remplacement de Monsieur Yann VACHIAS (Titulaire),

Lire Monsieur **Pascal LEBLOND** en remplacement de Monsieur Stéphane PEN (Titulaire),

Lire Monsieur **Philippe ROY** en remplacement de Monsieur Eric ETIENNE (Suppléant).

Réprésentant des élèves et étudiants

Lire Monsieur **Antoine FICHE** en remplacement de Madame Djémila FROGER (Titulaire),
Lire Monsieur **Clément JUHEL** en remplacement de Monsieur Antoine FICHE (Suppléant).

Article 2

Le secrétaire général pour les affaires régionales et le recteur de la région académique Pays de la Loire sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région des Pays de la Loire.

Fait à Nantes, le **06 DEC. 2021**


Le secrétaire général
pour les affaires régionales
Jean-Christophe BOURSIN

Direction Interrégionale de la Mer

Nord Atlantique-Manche Ouest



ARRÊTÉ n° 61/2021

portant fermeture de la pêche à pied des coques (*Cerastoderma edule*) sur le gisement naturel de la baie de La Baule (zone 44-07-02)

Le préfet de la région Pays de la Loire

- VU le code rural et de la pêche maritime, notamment son article R. 922-6 ;
- VU l'arrêté du directeur des affaires maritimes Bretagne-Vendée n° 143 du 25 octobre 1978 modifié portant classement du gisement naturel des coques émergent de la plage Benoît à La Baule ;
- VU l'arrêté du directeur interrégional de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest n° 50/2021 du 9 novembre 2021 portant subdélégation de signature administrative pour les attributions relevant du préfet de la région Pays de la Loire ;
- VU la demande du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire en date du 29 novembre 2021 ;
- SUR proposition du directeur interrégional de la mer Nord Atlantique – Manche Ouest,

ARRÊTE

ARTICLE 1

La pêche à pied professionnelle et de loisir des coques (*Cerastoderma edule*) sur le gisement naturel de la baie de La Baule (zone 44-07-02), classé administrativement par l'arrêté du 25 octobre 1978 susvisé, est interdite à compter du vendredi 10 décembre 2021.

ARTICLE 2

Sont abrogés :

- l'arrêté du préfet de la région Pays de la Loire n° 30/2021 du 30 août 2021 portant autorisation de la pêche à pied professionnelle des coques (*Cerastoderma edule*) sur le gisement naturel de la Baie de La Baule (zone 44-07-02) ;
- l'arrêté du préfet de la région Pays de la Loire n° 31/2021 du 30 août 2021 portant autorisation de la pêche à pied de loisir des coques (*Cerastoderma edule*) sur le gisement naturel de la Baie de La Baule (zone 44-07-02).

ARTICLE 3

Le secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région Pays de la Loire, le directeur interrégional de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest et le directeur départemental des territoires et de la mer de la Loire-Atlantique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région des Pays de la Loire.

Fait à Nantes, le 30 novembre 2021

Pour le préfet, et par délégation,

la cheffe de l'unité réglementation et droits à produire


Marie BEAUSSAN

Ampliations :

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (direction des pêches maritimes et de l'aquaculture, sous-direction des ressources halieutiques, bureau de la gestion de la ressource)

Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest (directeur ; adjoints ; division pêche et aquaculture ; division contrôle des activités maritimes ; secrétariat : enregistrement, affichage)

Direction départementale des territoires et de la mer-délégation à la mer et au littoral de la Loire-Atlantique

Direction départementale des territoires et de la mer-délégation à la mer et au littoral de la Vendée

Direction départementale des territoires et de la mer-délégation à la mer et au littoral du Morbihan

Centre national de surveillance des pêches (CROSS Etel- CNSP)

Groupement de gendarmerie maritime de l'Atlantique (Brest)

Compagnie de gendarmerie maritime de Lorient

Région et groupement départemental de gendarmerie de la Loire-Atlantique (Nantes)

Direction interrégionale des douanes (Nantes)

Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (La Trinité-sur-mer ; Lorient ; Nantes)

Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire

Mairie La Turballe

Mairie Le Croisic

Mairie Guérande

Mairie Batz-sur-Mer

Mairie Le Pouliguen

Mairie La Baule

Mairie Pornichet

Mairie Saint-Nazaire

Préfecture de la région Pays de la Loire (secrétariat général pour les affaires régionales, pôle politiques publiques)

Préfecture de la région Pays de la Loire (secrétariat général pour les affaires régionales, direction administrative et financière, bureau des coordinations et mutualisations régionales) pour publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Pays de la Loire.

